



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 122871

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la vidéoprotection. Pour répondre au besoin croissant de sécurité de leurs administrés, de nombreuses collectivités locales ont mis en place un système de vidéoprotection. Actuellement, la législation relative à l'implantation de caméra fixe est particulièrement stricte. Or, lorsqu'un nouveau problème surgit concernant la sécurité des personnes et qui nécessiterait l'implantation d'une caméra mobile pour un laps de temps donné, à un endroit précis, nombreux sont les maires qui se sentent démunis. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122871

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12177

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)